



ACTUALITÉS

○ CNDS 2018 – ENVELOPPE COMPLÉMENTAIRE

Laura FLESSEL, ministre des Sports, avait annoncé **qu'une part complémentaire aux crédits territoriaux** CNDS 2018 serait confiée aux Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Un nouvel appel à projets à destination des « **Associations sportives fragiles et de petites tailles** » a donc été lancé par la DDDCS 21 pour le département de la Côte-d'Or.



Les critères sont désormais connus et sont notifiés dans [la fiche pratique CNDS 2^{ème} appel à projet](#).

La demande se fera comme pour la campagne CNDS précédente, de manière **dématérialisée par l'intermédiaire** de « [lecompteasso](#) ».

La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au **16 Septembre 2018**. [En savoir plus](#)

○ FDVA (FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE)

Les associations sportives peuvent désormais faire une demande de subvention au **FDVA**, auparavant réservée aux associations hors secteur sport.

Le 1^{er} appel à projet FDVA étant clôt pour 2018, **un 2^{ème} AAP a été lancé**. Ce dispositif a pour **objet d'attribuer aux associations des subventions participant au développement de leurs projets, tous secteurs d'activités confondus**.

Les petites associations **ayant au moins une année d'existence** et dont le siège social se situe en Côte-d'Or sont éligibles.

Vous pouvez dès à présent préparer l'ensemble des documents nécessaires et finaliser votre dossier en remplissant le [cerfa*12156-05](#)

Les documents nécessaires à l'instruction des dossiers sont les suivantes :



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

- [Cerfa *12156-05](#) ;
- Comptes de résultats du dernier exercice ;
- Bilan du dernier exercice ;
- Relevé d'Identité Bancaire.

L'ensemble des documents **devra être envoyé à l'adresse** : FDVA2@cote-dor.gouv.fr en un seul envoi (**Attention !** La taille maximale de l'envoi **ne devra pas dépasser 2 Mo**).

[Consultez la Note d'orientation départementale](#)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 21 septembre 2018**. [En savoir plus](#)

Afin de vous présenter **en détails les appels à projets CNDS et FDVA** décrits ci-dessus mais également vous apporter **un soutien sur l'un des deux dispositifs**, une **réunion d'information** sera organisée en partenariat avec la DDDCS 21 :

JEUDI 30 AOUT 2018 A 18H30, AMPHITHEATRE DU CREPS DIJON-BFC

! INSCRIPTION INDISPENSABLE – CLIQUEZ ICI !

○ **CAMPAGNE COUPONS SPORT 2018/2019**



Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or reconduit pour l'année scolaire 2018/2019, le dispositif « **Coupon Sport** ». Ce dispositif est subventionné par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

Il consiste en une aide financière accordée aux familles **pour financer la pratique sportive** chez les enfants **nés entre 2004 et 2007** sous forme de coupons sport ANCV.

Envoyez votre demande **à partir du mois de septembre**. [Consultez toutes les modalités](#)

○ **CNDS 2018 – APPELS À PROJETS « HÉRITAGE & SOCIÉTÉ »**

Dans le cadre du plan « **Héritage et Société** », le CNDS lance **3 appels à projets en 2018** :

- Sport et Handicap – **9 septembre 2018 - 18h00**
- Diversité de la pratique – **14 septembre 2018 - 12h00**
- Accélérateur de l'innovation sociale – **14 septembre 2018 - 12h00**



Le CDOS 21 vous propose **une fiche synthétique des différents financements CNDS « Héritage & Société »** afin de vous accompagner et vous aider dans votre démarche. [Télécharger la fiche](#)

Les dossiers seront à retourner par voie électronique directement au niveau national. [En savoir plus](#)

FORMATIONS

○ **FORMATION COMPTABILITE AVEC LE LOGICIEL CASICO**



Le CDOS de Côte-d'Or organise une formation comptabilité **avec le logiciel CASICO** le **vendredi 12 octobre 2018** de 19h à 22h30 à DIJON. [Consultez les modalités](#)

○ **FORMATION SECOURISME**

Le CDOS 21 propose **aux licenciés sportifs du département** des stages pour l'obtention du diplôme **Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**.
[Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions](#)



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,
crib.cotedor@franceolympique.com ou 09.63.06.66.36
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <http://cdos21.org/>



Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à crib.cotedor@franceolympique.com

[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)